

Aucun Suisse ne doit être enfumé

VOTATIONS. Un comité fribourgeois s'est constitué pour soutenir l'initiative populaire «Protection contre le tabagisme passif», soumise au vote le 23 septembre. «C'est une question de solidarité, explique Fabienne Hebeisen-Dumas, responsable du Centre Cipret à Fribourg. Tous les employés de Suisse doivent bénéficier de la même protection face à la fumée passive.» Le comité s'est présenté hier dans un communiqué. Il est constitué des principales ligues de santé du canton, appuyées par quelques députés. Aucun parti ne s'y est associé.

Un oui le 23 septembre aura peu de conséquences sur Fribourg, qui s'est déjà doté d'une loi sévère en matière de fumée passive. Le risque de désintérêt est grand. «C'est pour cela que nous avons constitué ce comité. Il est important d'informer la population», souligne Fabienne Hebeisen-Dumas. Pour les partisans de l'initiative, la loi fédérale n'est pas satisfaisante. Un même règlement devrait s'appliquer dans tout le pays. «Certains cantons alémaniques autorisent le service dans les fumoirs. Dans les établissements de moins de 80 m², il est toujours possible de fumer», déplore Fabienne Hebeisen-Dumas. DM

La Gruyère, samedi 25 août 2012